

MISSION

- Promouvoir et représenter les intérêts des archivistes médicaux et des gestionnaires de l'information de la santé du Québec auprès des décideurs et des acteurs du réseau;
- Maintenir et développer les compétences de ses membres;
- Contribuer à la valorisation et au rayonnement professionnel;
- Promouvoir l'utilisation des données cliniques et clinico-administratives dans un souci de performance du réseau de la santé et des services sociaux;
- Promouvoir les droits des usagers en matière d'accès à l'information.

Le conseil d'administration de l'AGISQ présente son rapport annuel, adapté aux besoins des membres et à la taille de l'organisation. Plus d'information concernant chacun des comités est disponible sur demande auprès du siège social.

VISION

La vision représente l'intérêt collectif des membres de l'association. Elle oriente ses actions pour les membres et les administrateurs.

- L'AGISQ est une association active et dynamique qui maintient le cap sur la mise en oeuvre d'une stratégie globale, en tenant compte de son environnement pour réaliser ses objectifs.
- L'archiviste médical et le gestionnaire de l'information de la santé sont des professionnels vivement reconnus en matière de gestion de l'information de santé par leurs compétences en accès à l'information, en analyse clinico-administrative, en optimisation des processus administratifs, en gestion de la qualité de l'information, en implantation de solutions technologiques, en pilotage de systèmes d'information.
- L'AGISQ est reconnue comme le leader incontournable en matière de confidentialité et de sécurité de l'information.

VALEURS

LE RESPECT

L'association s'engage à être à l'écoute de ses membres et à accorder à chacun égards et considérations. Il en sera de même pour les organismes et les partenaires qui sont en relation avec l'association.

L'INTÉGRITÉ

Dans le cadre de sa vision et de sa mission, l'association agira de façon équitable envers ses clients et ses partenaires. Ainsi, elle ne privilégiera pas indûment une ressource par rapport à une autre, ni un client ou un partenaire par rapport à un autre. Elle véhicule donc des valeurs d'honnêteté et de loyauté.

LA TRANSPARENCE

La transparence est une valeur faisant référence à la complète accessibilité de l'information dans les domaines qui concernent l'ensemble des opérations de l'organisation, dans la mesure où le respect de la confidentialité des personnes et des organisations est préservé. L'association fera montre de transparence dans l'ensemble de sa gestion et de son processus de décision. Elle respectera les normes généralement reconnues dans le domaine de la gestion concernant la façon de rendre compte de ses actions.

L'année 2020-2021 a été des plus mouvementée pour l'AGISQ. Elle a débuté avec la déclaration de cette pandémie qui a modifié les interactions professionnelles et sociales de tous les professionnels en gestion de l'information du Québec. Elle a aussi été le témoin de transformations majeures au sein du siège social et du conseil d'administration.

L'année 2020-2021 en fut une de transformation pour le siège social. En effet, après 60 ans d'existence et au vu des opportunités, un vent de fraîcheur s'est installé. La retraite officielle de notre fidèle adjointe administrative, Guylaine Auger, nous a amené à se questionner et à se positionner. Une ère virtuelle s'installe depuis quelques années. Déjà, la direction générale est à distance.

Nous avons revu à maintes reprises le positionnement de l'association, de la profession. Qu'en est-il maintenant du siège social? Que voulons-nous en faire? Où le voulons-nous? Comment le voulons-nous? Souhaitons-nous avoir pignon sur rue ou pouvons-nous partager des espaces? Nous sommes les défenseurs de l'informatisation et de la numérisation des dossiers des usagers. Qu'en est-il des dossiers de l'association?

L'AQAM comptait sur ses bénévoles pour rédiger des guides, convenir de règles de pratique, réfléchir sur l'avenir et sur les enjeux professionnels. L'AGISQ doit penser différemment. Le bénévolat est de moins en moins évident pour les membres de plus en plus pris dans les tâches quotidiennes, ainsi que dans les aléas de la vie familiale et professionnelle. Tout est maintenant accessible via internet. En quelques clics, on peut avoir une réponse satisfaisante à nos questions. En quelques clics on peut partager des documents, des données, sans trop se préoccuper des droits d'auteurs pourtant encadrés par une loi. Les guides de pratique sont-ils encore nécessaires? S'ils le sont, ils ne se vendent plus beaucoup. La diminution du nombre d'établissements, ainsi que l'accessibilité de l'information, peu importe la source et les droits d'auteur, fait en sorte que cette activité, autrefois lucrative pour l'association, ne fait plus ses frais et est à repenser. Les comités sont de plus en plus difficiles à organiser et sont pour la plupart inactifs par manque de personnes disponibles. Les compétences existent mais dans le tumulte, les gens n'ont pas le temps.

Donc, comment le siège social peut-il continuer de fonctionner et d'offrir des activités ressourçantes pour les membres sans augmenter la cotisation?

Nous avons revu le siège social dans son ensemble :

- Nouvelle localisation au cœur du Québec, accessible à tous les membres;
- Nouveau modèle d'affaires au niveau de la gestion des finances et de la gestion des activités;
- Révision des processus financiers avec diminution des dépenses et modernisation du fonctionnement, afin de s'assurer d'investir le plus possible pour les membres;
- Révision du personnel avec une seule adjointe administrative, sur place et/ou en télétravail;
- Utilisation de personnes à contrat au besoin (soutien, formation, accompagnement);
- Révision des comités;
- Numérisation de la presque totalité de la documentation du siège social;
- Révision de l'équipement informatique et passage à la téléphonie IP;
- Travail de réflexion en cours sur la mise en place d'un site web transactionnel.

Nous avons ciblé et dosé nos interventions ministérielles et médiatiques, notre expérience des 7 dernières années nous ayant démontré qu'il était préférable d'être prêts et de profiter des opportunités lorsque les enjeux concernent directement l'avenir de notre profession.

Comme vous le voyez, la pandémie ne nous a pas arrêtés malgré qu'elle nous a touchés de plein fouet et a passablement ralenti et modifié nos projets et nos ressources par une baisse drastique des revenus, du membership et autres. Mais elle nous a aussi apporté des opportunités : subventions fédérales et provinciales, mise en place du télétravail à l'échelle de la province, développement des technologies permettant les rencontres et les formations virtuelles, même pour le conseil d'administration qui se réunit plus souvent et moins longtemps.

Donc, une association qui a su profiter de toutes les opportunités et de tous les déboires pour grandir et se tourner vers l'avenir. C'est ça votre AGISQ.



Les comités...

Le Comité d'organisation a d'abord dû composer avec notre obligation de déplacer le congrès 2020 prévu pour le 60^e anniversaire à l'Estrimont à près de 30 jours d'avis. Nous l'avons d'abord remis en septembre 2020 en espérant pouvoir tenir l'activité, mais entre deux vagues de pandémie, nous avons finalement dû nous rendre à l'évidence et annuler les journées de perfectionnement 2020 pour cause de pandémie et reporter nos intentions et la programmation pour 2021. Ce faisant le comité d'organisation et le siège social ont eu à jongler avec les réservations hôtelières faites pour 2020 et 2021 pour reporter et finalement éviter les pertes. Le comité d'organisation est demeuré actif pour l'organisation d'un congrès virtuel 2021 qui, nous l'espérons, fut une expérience hors du commun pour nos membres.

Un sous-comité ad hoc du conseil d'administration, composé de membres du CA et de la directrice générale, a revu le **fonctionnement du conseil d'administration**. Les discussions ont conduit à la révision du Règlement #1 et éventuellement à la refonte des politiques et des procédures de l'association. Chacun des membres du CA s'est vu confier un rôle de vigie pour certains dossiers.

Un nouveau sous-comité du conseil d'administration a vu le jour soit le **comité de formation**. Il regroupe trois membres

dédiées qui ne ménagent pas les efforts pour concocter une offre de formation intéressante pour les membres et porteuse pour la profession.

Le **comité de normalisation** a poursuivi ses activités de façon virtuelle et au même rythme. Il a été très sollicité en regard de la pandémie et de la vaccination. Une infolettre est maintenant disponible. Elle vous permet d'avoir deux fois l'an les nouvelles et les mises à jour en ce qui concerne les formulaires.

Sans se réunir, le **comité de calendrier de conservation** a consulté ses membres et fourni des mises à jour du calendrier aux membres du réseau.

Le conseil d'administration a repris à sa charge les comités des finances, des candidatures, des membres affiliés et de déontologie.

Le **comité de confidentialité** a quant à lui été assumé par le siège social pour la dernière campagne. Étant donné le contexte, la campagne a connu un succès mitigé, malgré les commentaires positifs émis concernant la qualité de la documentation.

En conclusion...

Le conseil d'administration envisage l'avenir avec énormément de détermination et d'optimisme. Le ménage est fait. De nouveaux membres motivés se joignent à l'équipe. 2021-2022 devrait amener un nouveau souffle qui s'installera pour rester.

Après 60 ans d'existence, l'AGISQ se positionne en route vers 2030:

- Service aux membres;
- Services aux étudiants;
- Technologies de l'information;
- Accessibilité au siège social;
- Partenariats.

Alexandre Allard, A.M.A. B. gest., président

Lise Chagnon, A.M.A. B. Sc., M.A.P., directrice générale